

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration – 03/04/2023

Date de transmission de la convocation : 27/03/2023

1^{ère} convocation : oui

2^{nde} convocation : non

Président : Amaury VINCENT – Principal

Secrétaire de séance : Michèle MEUNIER - Agent

Quorum : atteint – 18 membres

Début de la séance : 18h03

RUBRIQUE I. Activités pédagogiques & éducatives

Introduction

M. Vincent

M. le principal accueille les membres du C.A.

Approbation des PV du CA du 27/02/2023 et du CA exceptionnel du 02/03/2023

- Commentaires / débat
- Résultats du vote (le cas échéant) => 17

Nombres de votants = 18

Contre = 0

Abstentions = 1

Pour = 17

1. Question / Point abordé

M. Vincent

- Enoncé de la question ou du sujet abordé

Calendrier d'organisation de la dernière période en lien avec le Programme Annuel des Actions - Annexe 1 et 2

- Présentation / contexte

M. Vincent présente le calendrier des évènements phares pour le reste de l'année scolaire et rappelle que l'ensemble des actions menées par l'établissement sont collectés dans le PAA (Programme Annuel des Actions) consultable sur le site du collège : <https://etab.ac-poitiers.fr/coll-mauze/spip.php?article1781>

Un focus est réalisé concernant les élèves de 3^{ème}, la phase d'orientation définitive, la préparation au DNB etc. A ce sujet, M. Vincent indique les modalités de fonctionnement du mercredi 07/06 – matinée réservée à l'épreuve de soutenance de projet pour les élèves de 3^{ème}, pour le DNB 2023.

Il rappelle enfin les modalités d'évaluation pour cette épreuve.

- Commentaires / débat

- Résultats du vote (le cas échéant) => Pas de vote

1

Pas de vote

- Question / Point abordé

Mme Diop

- Enoncé de la question ou du sujet abordé

Présentation du compte financier 2022 et affectation du résultat

- Présentation / contexte

- Etat du patrimoine mobilier acquis les années précédentes dont la valeur globale est fixée à 77 915,83 € au 31/12/2021: 99 % du patrimoine est amorti et est donc très vieillissant

- Dettes financières: 134 179,98 € au 31/12/2022

- Créances : 37 256,33 € au 31/12/2022

- Indicateurs de trésorerie : fonds de roulement au 31/12/2022 de 166 352,21 € et trésorerie réelle de 244 693,58 €

- Autonomie financière de l'établissement : 225 jours possibles / 200 effectivement mobilisables

- Respect des engagements auprès des fournisseurs

- Résultat de l'exercice : excédent d'exécution et augmentation du fonds de roulement

- vote de l'adoption du compte financier : adopté

- Affectation du résultat : Le reliquat peut être remis sur les lignes du Service Général et de la Restaurant à la hauteur souhaitée, à savoir :

- * 3 354,15 € au service général

- * 7 567,33 € pour la restauration.

- Vote de l'affectation du résultat : adopté

- Commentaires / débat

- Résultats du vote (le cas échéant) => 18

Nombres de votants = 18

Contre = 0

Abstentions = 0

Pour = 18

- Question / Point abordé

Mme Diop

- Enoncé de la question ou du sujet abordé

Nouveau contrat de maintenance de l'adoucisseur d'eau

- Présentation / contexte

Contrat de maintenance de l'adoucisseur d'eau conclu avec le Centre Technique d'Adoucisseur de Niort

- Commentaires / débat

- Résultats du vote (le cas échéant) => 18

Nombres de votants = 18

Contre = 0

Abstentions = 0

Pour = 18

- Question / Point abordé

Mme Diop

- Enoncé de la question ou du sujet abordé

Renouvellement du marché Elec3 auprès de l'UGAP

- Présentation / contexte

Renouvellement de l'adhésion au groupement d'achats "UGAP" pour la fourniture d'électricité

- Commentaires / débat

- Résultats du vote (le cas échéant) => 18

Nombres de votants = 18

Contre = 0

Abstentions = 0

Pour = 18

- **Question / Point abordé**

- Enoncé de la question ou du sujet abordé

Renouvellement du marché de maintenance des extracteurs d'air en cuisine auprès de l'AGAPE 79

- Présentation / contexte

Renouvellement de l'adhésion au groupement d'achats "AGAPE 79" pour le **marché de maintenance des extracteurs d'air**

- Commentaires / débat

- Résultats du vote (le cas échéant) => 18

Nombres de votants = 18 Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 18

2. Question / Point abordé

Mme Diop

- Enoncé de la question ou du sujet abordé

Renouvellement de la convention d'occupation précaire

- Présentation / contexte

Renouvellement de la convention d'occupation précaire au profit de Mme FNIOU à compter du 1er juillet 2023, pour une durée d'un an, renouvelable, sous réserve des nécessités de service.

Le montant de la redevance due mensuellement s'élève à 595€ et est fixée par le conseil départemental des Deux-Sèvres.

- Commentaires / débat

- Résultats du vote (le cas échéant) => 18

Nombres de votants = 18 Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 18

RUBRIQUE III.

Fonctionnement général

3. Question / Point abordé

M. Vincent

- Enoncé de la question ou du sujet abordé

Travaux dans l'établissement

- Présentation / contexte

M. Vincent présente les aménagements qui vont être réalisés pendant les vacances de printemps par le conseil départemental :

- une salle de repos pour les agents de la collectivité et un bureau pour le chef et le second de cuisine, à la place de la salle des commensaux actuelle.

- une nouvelle salle des commensaux, dans la salle des vasques.

Du mobilier neuf est prévu et demandé au Département pour ces nouvelles salles. ²

- Commentaires / débat

- Résultats du vote (le cas échéant) => Pas de vote

Pas de vote

1. Question / Point abordé**M. Vincent**

Aucune question.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, Monsieur le Principal clôt la séance à 19h52.

Calendrier et organisation de fin d'année

Dates à retenir – évènements :

- L. 03/04 au V. 07/04 - Semaine de la diversité culturelle
- M. 04/04 - Conseil pédagogique n° 8 & CESCE
- S. 22/04 au V. 28/04 – Go Green – Echange ERASMUS
- J. 27/04 – Visite des lycées niortais – 3^{ème}
- M. 02/05 – Jeunes en librairie – 6^{ème} Jones
- L. 22/05 au V. 26/05 – Semaine du Développement Durable
- Me. 24/05 – Rallye citoyen
- Me. 31/05 – Fin du T3 pour les 3^{ème}
- V. 09/06 – Métiers de la mer
- V. 16/06 et M. 20/06 – CM2 au collège
- Me. 21/06 – Fin du T3 pour les 6, 5 et 4^{ème}
- J. 29/06 – Sortie élèves Cordées - Paris
- M. 04/07 – Sortie latinistes, Barzan
- Me. 05/07 au V. 07/07 – Préparation de la rentrée 2023

Calendrier des élèves de 3^{ème} :

- Période 4 - Préparation oral DNB // AP
- Ev@lang – mars
- L. 24/04 au V. 28/04 - Certification PIX (Numérique)
- M. 02/05 et 09/05 - Oraux blancs DNB
- Soutenance de projet DNB – Me. 07/06
- DNB épreuves finales – L. 26/06 et M. 27/06

Annexe 2 – Présentation de l'évaluation soutenance de projet DNB – Attendus pour avoir le max. de points.

S'exprimer de façon audible

Le volume de la voix est satisfaisant. L'élève a un ton dynamique et modulé qui capte ses auditeurs.

5 points

Maîtriser la langue

L'élève utilise des phrases complexes et un vocabulaire riche.

10 points

Se détacher de ses notes pour exposer une situation

L'élève recourt rarement à ses notes, l'intonation est fluide et naturelle.

5 points

Maîtrise de l'expression orale **50 points**

Avoir une attitude physique adaptée à la situation d'oral

La posture de l'élève est tonique. Il se déplace et capte ses auditeurs par les gestes et le regard.

5 points

Utiliser le vocabulaire spécifique et / ou technique

L'élève utilise de nombreux termes techniques et les explique.

10 points

L'élève respecte le temps imparti pour sa présentation orale

Le temps est parfaitement respecté.

5 points

Participer de façon constructive à des échanges oraux

L'élève profite des questions pour développer son propos, il est à l'aise dans le dialogue avec le jury.

10 points

Présenter des objectifs et / ou une problématique

L'élève présente une problématique et / ou des objectifs pertinents et répond de façon pertinente à la problématique.

5 points

Etre capable de justifier le choix de son sujet

L'élève est capable de justifier son choix. Elle/il s'est pleinement approprié le sujet.

5 points

Restituer des connaissances et / ou identifier des compétences acquises

L'élève restitue très précisément de nombreuses connaissances et compétences et les éclaire par des références judicieuses.

PA / PC = 10 points

PEAC = 12 points

PA / PC : Justifier de son engagement personnel dans le projet présenté

L'élève s'est engagé dans une démarche de réussite de son parcours.

10 points

PEAC : Partager et expliquer son point de vue sur le sujet présenté

L'élève défend son point de vue et exprime une sensibilité artistique.

8 points

Organiser ses propos (ordonner ses idées et / ou avoir un plan)

L'élève énonce ou montre les différentes parties de son exposé et les respecte avec des enchaînements logiques

5 points

Soutenir ses propos grâce à un support pertinent

Le support est pertinent, original et exploité habilement et pleinement.

5 points

Maîtrise du sujet présenté **50 points**

Relier le sujet présenté avec plusieurs enseignements disciplinaires du collège

L'élève fait des liens pertinents entre les enseignements et son projet.

7 points

Les sources bibliographiques

Les sources citées sont précises et diversifiées.

3 points

